



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC L'I.N.S.E.P. POUR
L'ORGANISATION DE "CLASSES DE COURSES
D'ORIENTATION**

**DÉCISION N° AU-19-126
EN DATE DU 27 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame Le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-4936 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Anne Laurence ROUGER, 10^{ème} maire-adjoint ;

VU la proposition du service pédagogique de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (I.N.S.E.P.), situé avenue du Tremblay à Paris 12^{ème}, de proposer des ateliers de course d'orientation ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'I.N.S.E.P., pour l'année 2019, relative aux modalités d'accueil (à titre gracieux) des groupes d'élèves vincennois dans le cadre des « classes in situ ».

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de l'enfance,

Signé

Anne-Laurence ROUGER